

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

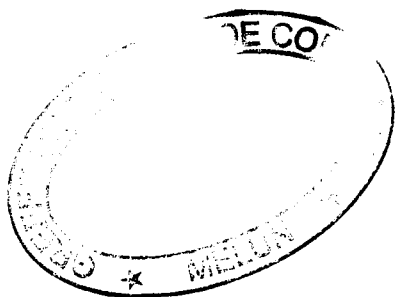
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00704
Numéro SIREN : 490 923 976
Nom ou dénomination : A.C.M.G. INTERIM

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 6085



A .C.M.G INTERIM
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social
6 rue du Général de Gaulle
77000 MELUN
RCS MELUN 490 923 976

Copie certifiée conforme

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 20 SEPTEMBRE 2022

2006B704
6085
25/07/23

La société ACMG FINANCE, Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, ayant son siège social 6 rue du général de Gaulle, 77000 MELUN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 606 206 RCS MELUN,

Représentée par son gérant Antoine CHALLAH,
Associée unique de la société A.C.M.G INTERIM,
En présence de Monsieur Marc GILBERT, Président non associé de la Société,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Non renouvellement des mandats de commissaires aux comptes

RESOLUTION

Conformément à la Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019, dite Loi Pacte, et au vu des seuils appliqués, la nomination d'un commissaire aux comptes n'est plus obligatoire pour la SAS ACMG INTERIM.

L'Assemblée Générale décide donc de ne pas renouveler les mandats, arrivés à échéance, des commissaires aux comptes suivants :

- Monsieur Jean GAULLIER, 38 rue du maréchal Foch, 78690 Les Essarts-le -Roi
- AF Conseil, sarl, 120 avenue Gambetta, 75010 Paris

Et des commissaires aux comptes suppléants suivants :

- Mme Christine COSTARD, 15 rue Montlouis, 75011 Paris
- Mme Karine LEFORT, 7 avenue de la République, 93250 Villemonble.
-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

ACMG FINANCE